



Le 06 mai 2024

Déclaration des opérations d'achats d'actions réalisées dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché

Programme de rachat d'actions autorisé par l'AGM du 8 juin 2023 (13ème résolution)

Conformément à la réglementation applicable, la Compagnie de Saint-Gobain déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement n°596/2014, entre le 29 avril et le 02 mai 2024

Emetteur: Compagnie de Saint-Gobain

Catégorie de titres: ACTIONS - code ISIN : FR0000125007

Jour de la transaction	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Montant (euros)	Marché (Code MIC)
29/04/2024	182 522	74,843	13 660 421	AQEU/CEUX/TQEX/XPAR
30/04/2024	51 640	74,868	3 866 168	AQEU/CEUX/TQEX/XPAR
02/05/2024	2 058	75,000	154 350	AQEU/CEUX/TQEX/XPAR
Total sur la période	236 220	74,849	17 680 939	

Le détail de ces transactions peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.saint-gobain.com/fr/finance/information-reglementee/rachats-actions>